

Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

Rappel de la situation à date

Depuis la mise en confinement de la France, suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se font ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire et de la pharmacie, des secteurs stratégiques pour tous dans le contexte actuel. Dans ce cadre, Citeo appelle à alimenter en priorité les industries du recyclage locales.

L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions régulières.

1. Etat des lieux des centres de tri

Les conséquences de la crise sanitaire actuelle vont de l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, un arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation sociale), à une continuité de l'activité.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 21 avril au soir. Ses informations non exhaustives sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 176¹ centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

- 39 centres de tri ont leur activité arrêtée du fait de la crise sanitaire. En règle générale, les centres de tri nous ont donné comme information qu'ils procédaient à la mise en sécurité de leur centre en vidant le stock amont, afin de limiter les risques d'incendie à ce niveau. Ces centres représentent 22% du parc des centres de tri, mais on estime à 20% la diminution des capacités de traitement.
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux, complètement indépendamment de la crise sanitaire actuelle.
- 134 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 76% du parc des centres de tri mais on estime à 78% des capacités de traitement. A

¹ Le parc de centres de tri comportait 177 centres lors des premières analyses, en effet, un centre de tri a définitivement arrêté son activité en avril et n'entre donc plus dans notre analyse hebdomadaire.

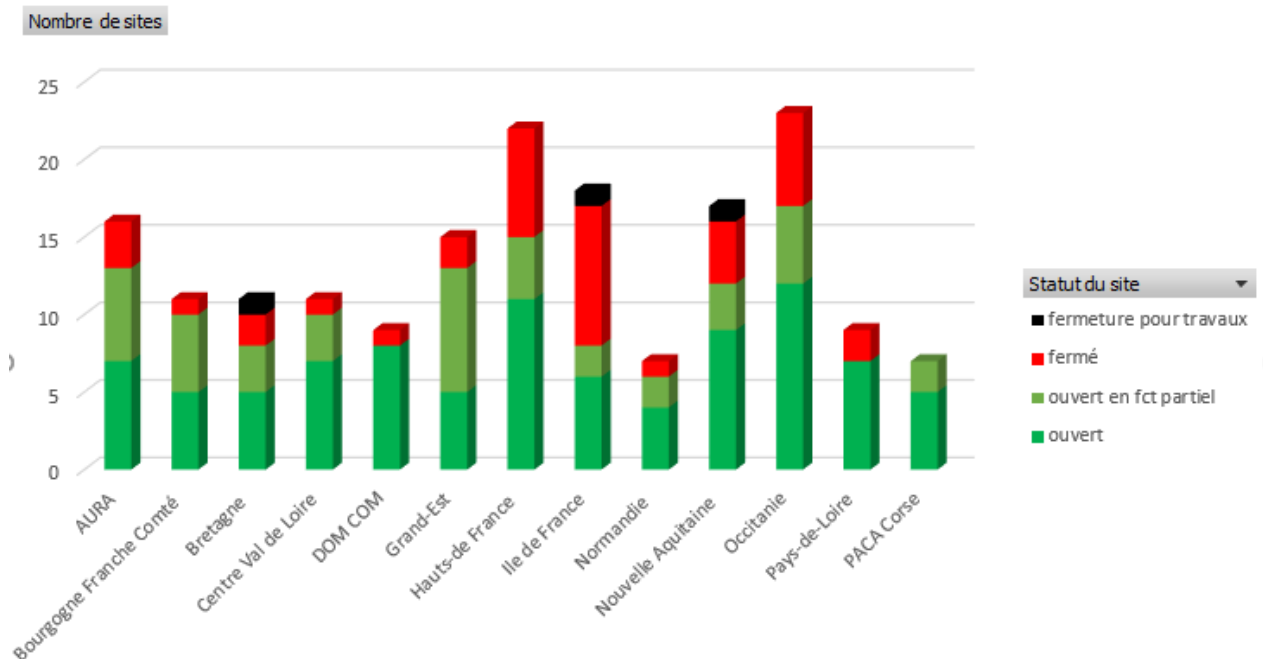
ce jour, 43 d'entre eux ont toutefois une activité réduite par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes par suite d'arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri, nécessitant parfois une adaptation de la composition des flux triés.

Statut à date des centres de tri

Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	91	52%	1 619 000	50%
ouvert en fct partiel	43	24%	903 000	28%
fermé	39	22%	654 200	20%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
non connu	-	0%	-	0%
Total	176	100%	3 256 200	100%

* Les capacités en tonnes sont indiquées à titre indicatif. Nous avons été (et seront peut-être encore) amenés à effectuer des ajustements rectificatifs, y compris sur les valeurs des semaines passées par souci de cohérence des comparatifs hebdomadaires fournis.

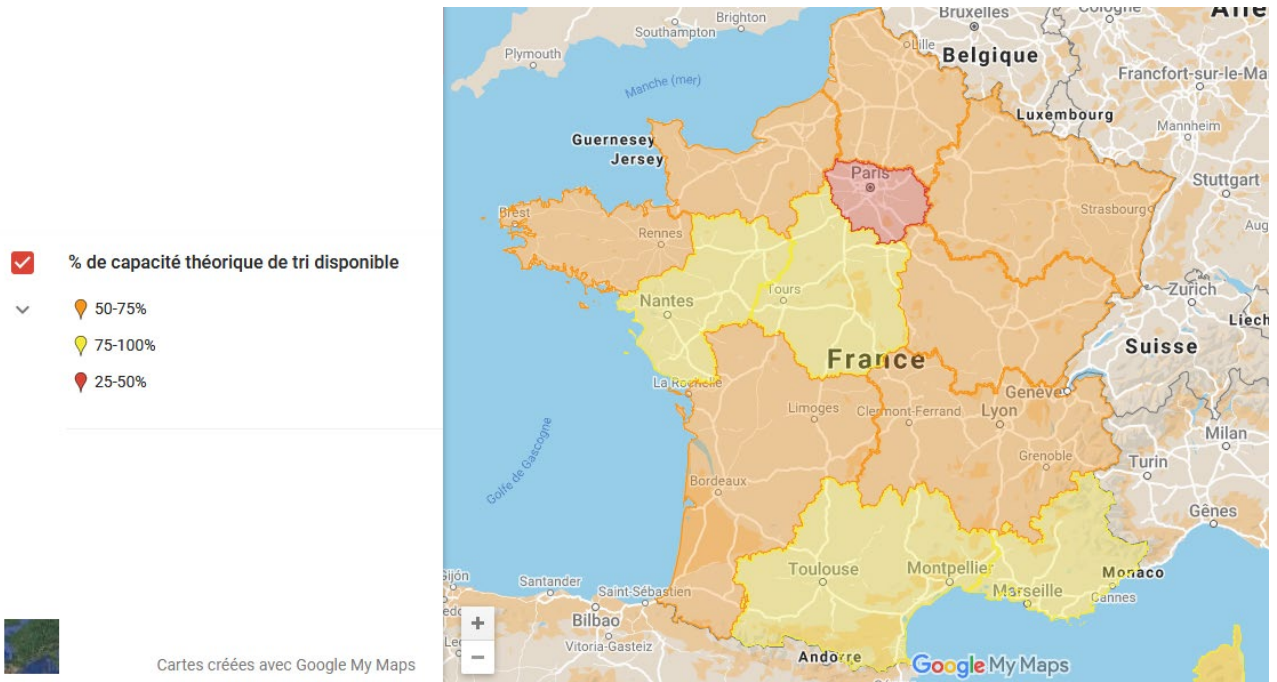
Répartition par région administrative du statut des centres de tri



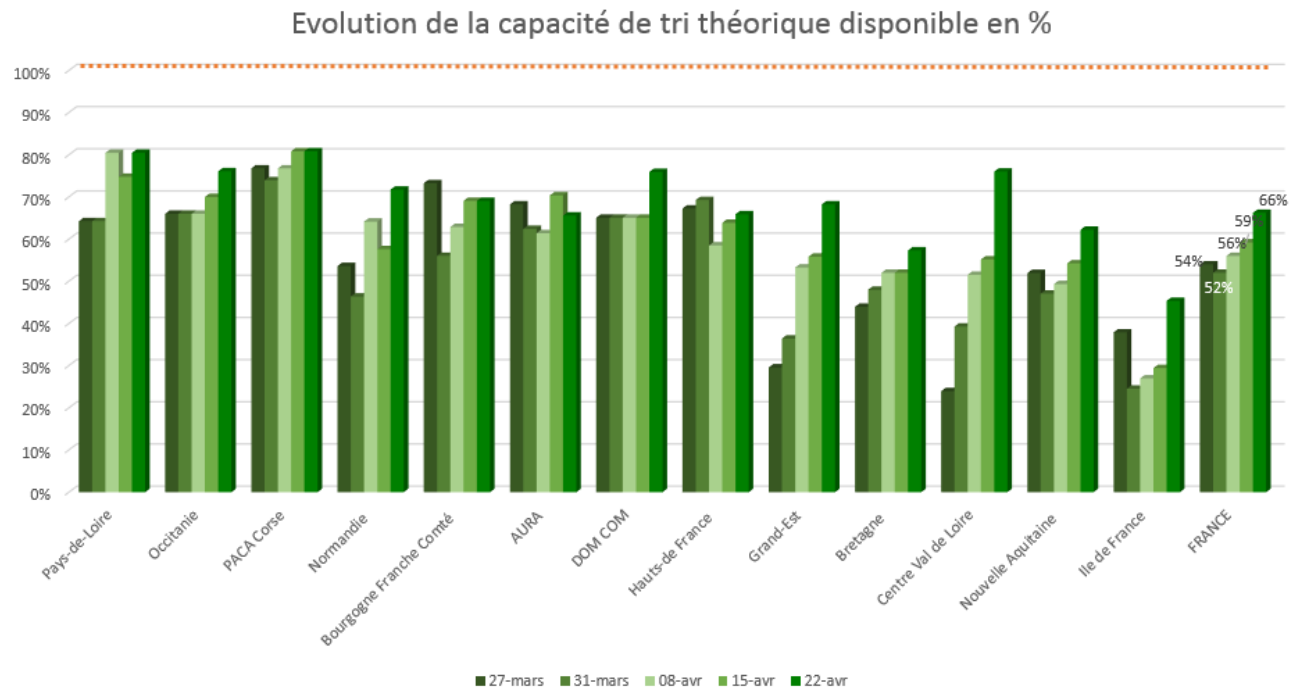
Actuellement, nous constatons 3 situations différentes en fonction des régions administratives :

- La très grande majorité des régions (en dehors des régions mentionnées ci-dessous) a maintenant un taux d'ouverture de leurs centres de tri très important
- La région Ile de France reste la seule région où les centres de tri fermés restent majoritaires (dont un pour travaux)
- Les régions Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine et Occitanie où la fermeture des centres de tri est comprise entre 1/3 et 1/4 des sites

Cartographie des capacités de tri théoriques par région



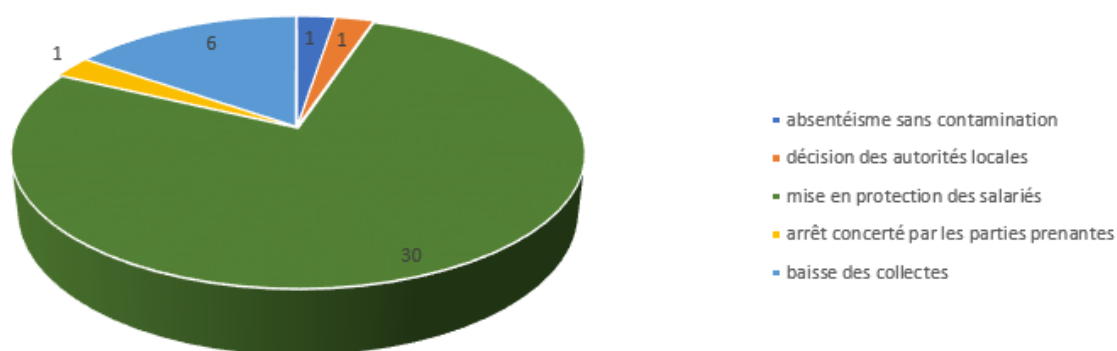
Evolution sur les 4 dernières semaines de la capacité de tri théorique disponible



Globalement, et ce depuis trois semaines consécutives, la capacité théorique disponible sur le territoire français augmente régulièrement et de façon plus accentuée cette dernière semaine (environ de plus 7% il y a 3 semaines, de 6% il y a 2 semaines et de 12% cette semaine). En dehors de la région Auvergne Rhône Alpes, dont la capacité de tri théorique disponibles a légèrement chuté, les capacités par région se sont maintenues ou ont évolué à la hausse à la suite d'un solde « réouverture / fermeture » positif. La tendance est particulièrement positive dans les régions Centre Val de Loire et Ile de France.

Les exploitants mettent en œuvre le principe de distanciation (nombre de trieurs réduit sur la chaîne, plaques de plexiglass face aux trieurs, port de visière, horaires décalés pour éviter les croisements entre agents), la mise en protection du personnel avec la mise à disposition d'EPI et en particulier de masques lorsqu'ils sont disponibles.

Focus sur les motifs de l'arrêt des centres de tri



Pour plus de $\frac{3}{4}$ des cas, la mise à l'arrêt des centres de tri a été justifié par la mise en protection des salariés. On constate toujours une volonté des exploitants de redémarrer leur équipement, dès réception de masques à destination du personnel.

Focus sur la situation en DROM-COM

A date, en outre-mer, tous les centres de tri fonctionnent en dehors de celui de la Guyane. Depuis le début de la semaine, l'exploitant du centre de tri de Martinique a redémarré la prestation, qu'il avait arrêtée au début de la crise sanitaire.

Les prestataires retenus dans le cadre des Pourvois (Mayotte et une partie de la Guyane) continuent l'activité de tri.

2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 22 avril 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
Nombre	90	83	5	2
<i>Part des CL</i>	100%	92%	6%	2%
<i>Evolution S-1</i>		1%	-1%	-
Tonnes	1 041 312	963 681	50 921	26710
<i>Part des tonnes</i>	100%	93%	5%	3%
Population	35 077 041	32 152 745	1 994 816	929 480
<i>Part de la population</i>	100%	92%	6%	3%

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une stabilité dans le maintien de la collecte du verre de semaine en semaine car désormais, 92% des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte du verre.** Une très légère évolution à noter par rapport à la semaine précédente liée au transfert d'une collectivité en collecte partielle.
- 6% des collectivités suivies maintiennent une collecte du verre partielle. Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **Comme la semaine précédente, seulement 2% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte du Verre**

En date du 22 avril, l'impact sur l'organisation de la collecte du verre est limité avec une vraie continuité de l'activité.

3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

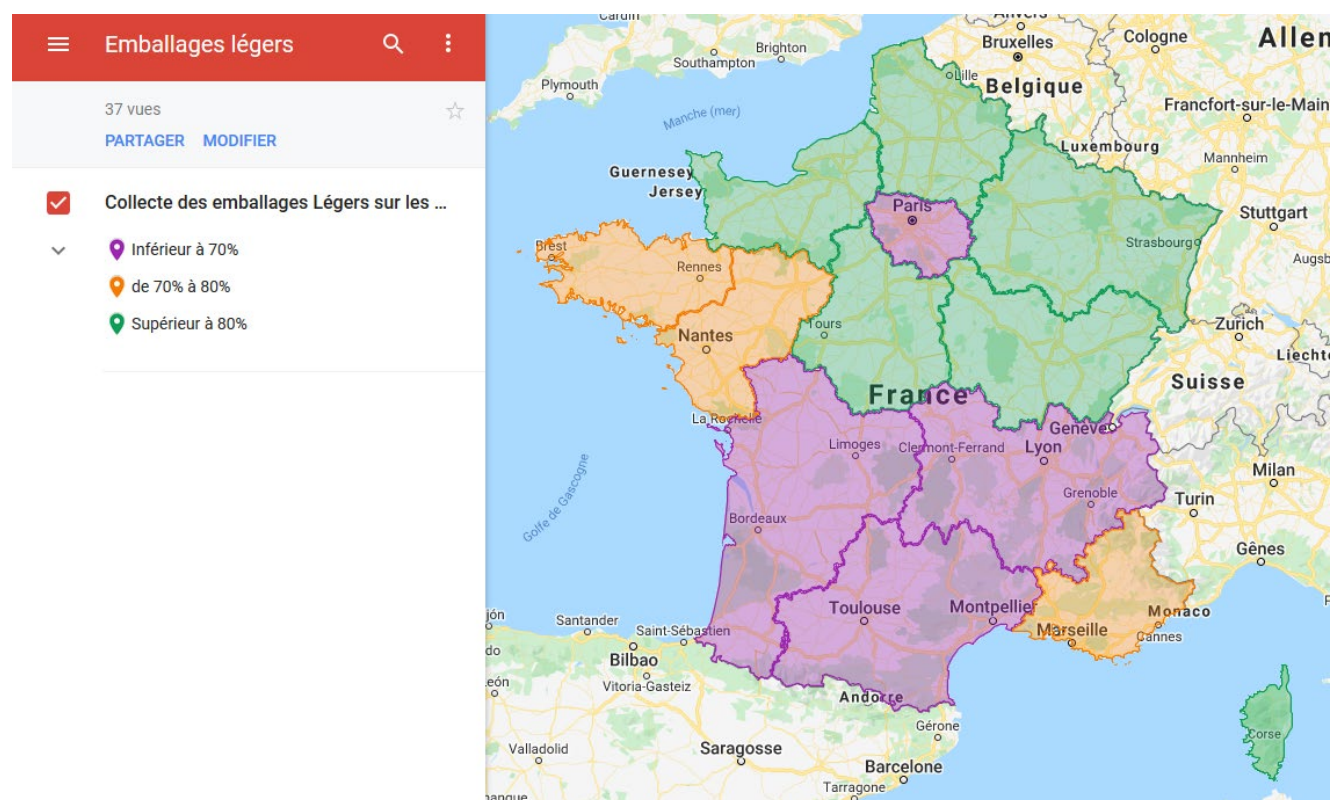
- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 88 collectivités représentant près de 35 millions d'habitants.

Situation au 22 avril 2020	Total CL consultées	CS maintenue et CDT	CS gardée à domicile	CS Partielle	CS maintenue et ISDN	CS maintenue et UIOM	CS arrêtée et UIOM
Nombre	88	66	4	6	2	6	4
<i>Part des CL</i>	100%	75%	5%	7%	2%	7%	5%
<i>Evolution S-1</i>		3%	-	1%	-1%	-1%	-1%
Tonnes	747 998	467 838	19 073	151 528	30 241	50 023	29 295
<i>Part des tonnes</i>	100%	63%	3%	20%	4%	7%	4%
Population	34 852 159	20 364 195	703 358	10 009 992	671 872	1 959 266	1 143 476
<i>Part de la population</i>	100%	58%	2%	29%	2%	6%	3%

Il est important de noter qu'une partie des collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri n'est que partiellement ou pas effectué. Pour plus d'une dizaine de collectivités suivies, la collecte sélective part en UIOM ou en ISDN. La carte ci-après fait état de la réalisation de la collecte avec un traitement en centre de tri.

Cartographie du maintien de la collecte des emballages légers par région (Échantillon de 35 millions d'habitants)



Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une légère augmentation (+3%) représentant une grande majorité 75%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers pour les diriger vers un centre de tri.**
- 5% des collectivités suivies demandent aux usagers de garder temporairement la collecte sélective à domicile.
- 6% des collectivités suivies maintiennent une collecte partielle des emballages légers. Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs des territoires en fonction de la fermeture de certains centres de tri.
- **8% des collectivités les plus importantes maintiennent une collecte des emballages séparément mais elle est envoyée soit en UIOM ou ISDN.**
- **5% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte des emballages légers sur leurs territoires.** L'arrêt de ces collectes est majoritairement issu de la fermeture des centres de tri. Cette donnée est diminution par rapport à la semaine précédente de -1%.

4. Etat de la reprise par matériaux

En fonction des matériaux et des secteurs d'utilisation, la demande en matière à recycler reste soutenue. Le respect des niveaux de qualité requis pour le recyclage reste un prérequis indispensable pour le dispositif.

Acier de CS

La production d'Acier connaît en France et en Europe des fluctuations qui impacte la consommation les flux d'acier de la collecte sélective – d'où l'importance de la qualité de ces flux. D'une manière générale les expéditions au départ des Centres de tri sont assurées. Il peut subsister des difficultés d'évacuation en local, en fonction des besoins en approvisionnement des aciéries.

Alu de CS

Diminution des exutoires en lien avec les fermetures temporaires d'une fonderie importante en France et d'une unité de pyrolyse en Allemagne. Les Collectivités et les centres de tri s'organisent pour stocker ou s'appuient sur les autres usines françaises ou Européennes. Un des recycleurs du flux d'aluminium souple maintient son activité favorisant les évacuations des centres de tri.

Papiers graphiques

A noter l'arrêt pour maintenance d'une des principales usines de production de papier journal du territoire.

Les fortes baisses de la collecte et de la production de 1.11 par les centres de tri font craindre des difficultés d'approvisionnement des usines utilisatrices (fabrication de papiers journal et d'emballages type cellulose moulée notamment) et laisse présager des productions réduites dans les usines encore en activité.

Cartons

Les cartonnières assurent une continuité de leurs activités, mais il existe de forts risques sur leurs approvisionnements pour les jours/semaines à venir. Les stocks préalablement

constitués sur les centres de tri semblent avoir été majoritairement consommés. Si les cartons d'emballages ménagers ne sont pas la part majoritaire des approvisionnements, la diminution des activités industrielles et commerciales font craindre une diminution des matières.

Verre

Toutes les verreries « bouteilles » et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour et tournent en moyenne à 80% (adaptation des productions aux commandes clients). Les verreries alimentant le marché de l'agroalimentaire « Bouteilles et flacons » fonctionnent quasiment normalement, malgré une baisse d'approvisionnement.

Plastiques

Situation globale plus complexe à appréhender mais toutes les unités ont redémarré, parfois à rythme réduit. L'ensemble des recycleurs, exceptés ceux produisant du r-PET pour contact alimentaire nous font part de difficultés dans les débouchés (commande en baisses, alerte sur les prix très bas du vierge qui rend le recyclé difficilement compétitif).

PET

- Retour progressif à une situation normale même si des risques de difficultés d'approvisionnement restent à craindre sur le PET Clair.
- Reprise d'activité sur le PET coloré, mais ralentissement des débouchés pour les matières / produits issus du recyclage.

PE/PP

- Reprise de l'activité mais régime non stabilisé faute de visibilité sur les commandes et concurrence des matières vierges.

Films :

- Activité maintenue